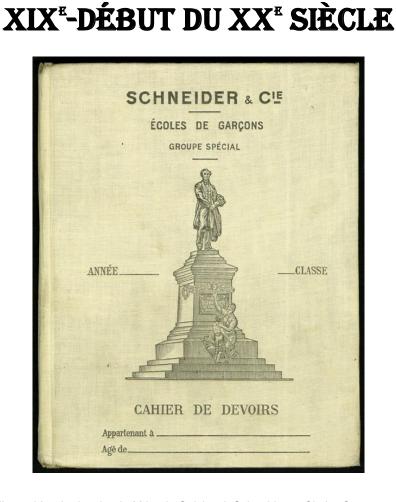




PATERNALISME ET RELATIONS SOCIALES



Couverture d'un cahier de devoirs de M Louis Guichard. Schneider et Cie Le Creusot – Ecoles des garçons – Groupe spécial - 1917

Une des particularités du monde industriel est la complexité des relations sociales.

Dans le bassin du Creusot-Montceau-les-Mines les relations qui se développent entre patrons et ouvriers sont spécifiques. Les chefs d'entreprise se considèrent comme les « pères » de la communauté ouvrière, c'est-à-dire comme responsables, non seulement des conditions de travail mais aussi des conditions de vie des ouvriers et de leurs familles. Le terme utilisé pour qualifier cette politique est le paternalisme.

Inversement les mouvements sociaux contre les entreprises sont rares jusqu'à la fin du XIX^é siècle, les habitants restent soumis au contrôle des compagnies. Il faut attendre les années 1899-1901 pour constater un changement radical dans les relations entre patrons et ouvriers.

Les populations creusotines et montcelliennes disposent globalement de conditions de vie bien meilleures que dans les autres grandes villes industrielles de la même époque mais en contrepartie les patrons attendent la docilité de la population et n'admettent pas les oppositions politiques.

Ces questions sociales peuvent être abordées à travers les collections de l'Ecomusée et les richesses du patrimoine.

1 Le paternalisme

Le paternalisme est une politique que l'on retrouve sur certains sites industriels et donc au Creusot et à Montceau-Les-Mines, qui consiste à développer de nombreux avantages pour la main d'œuvre.

L'objectif de cette politique est double :

- Fixer la main d'œuvre
- Obtenir la paix sociale

en offrant aux habitants des centres industriels des conditions de travail décentes.

Tous les aspects de la vie des ouvriers sont concernés par cette politique.

11 Le logement

L'afflux de population impose de résoudre la question de l'habitat. Très vite les logements collectifs, de type caserne, sont écartés pour des raisons de salubrité publique et de paix sociale.

Aussi bien au Creusot qu'à Montceau-Les-Mines les patrons s'orientent vers la construction de maisons individuelles entourées d'un jardin.

Le rôle du jardin est triple :

- Conserver un lien avec la terre pour des ouvriers qui viennent souvent du monde rural.

- Compléter l'ordinaire familial par la production de légumes
- D'éloigner les ouvriers des cabarets et cafés où les guettent alcoolisme et idées politiques.

Les cités montcelliennes d'après Louis Simonin en 1866

« A Blanzy, la question des logements d'ouvriers a préoccupé, presque dès le premier jour, la sollicitude de la compagnie exploitante. Dès 1834, elle a fondé des habitations ouvrières, et reconnaissant bien vite tous les inconvénients que présente, surtout pour les mineurs, dont les postes se relèvent alternativement, l'ancien système des casernes, au point de vue de la tranquillité, de l'hygiène et de la morale, elle a adopté celui des maisons entourées chacune d'un jardin. [...]

Le jardin a 400 à 500 mètres carrés de superficie. L'ouvrier y plante des légumes pour aider à sa table [...]. Il est indispensable au mineur qui se rattache, par le site où il est né et presque par la nature de son travail, aux populations agricoles. »

Extrait d'un rapport de M Simonin, ingénieur des mines 1866, in M Sutet, *Montceau-les-Mines*, essor d'une mine, naissance d'une ville, Roanne, Horvath, 1981.

Les cités minières d'après Amédée Burat en 1878

« On ne pouvait appeler et établir une population ouvrière aussi nombreuse qu'à la condition de pourvoir à son logement par des constructions spéciales.

Ces constructions se sont étendues progressivement et constituent aujourd'hui quatre cités ouvrières groupées autour des mines [...].

En 1876, ces cités contenaient 1019 logements répartis en 389 maisons. Il existait en outre, 49 maisons éparses. Total : 438 maisons, soit plus de 1100 logements appartenant à la compagnie [...].

Un logement sain et vaste¹, avec jardin, dans des conditions d'isolement telles, que le mineur, qui rentre souvent tard et sort de très bonne heure, ne puisse être incommodé par le voisinage, est le premier élément nécessaire pour l'attirer et le fixer. Les jardins, joints à chaque logement, sont assez grands pour fournir les légumes consommés par une famille.

A Burat, La société des Houillères de Blanzy, situation de ses établissements en 1877, Paris, Baudry, 1878

¹ Les logements ouvriers avaient, pour les premières cités construites, une superficie d'environ 50m²



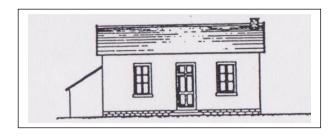
Le Creusot : caserne des mineurs en cours de démolition (construite en 1845) pour permettre la construction de la forge à laminoirs (à partir de 1860).



Le Creusot : logements ouvriers - vue d'ensemble de la Cité Saint-Eugène, 1844

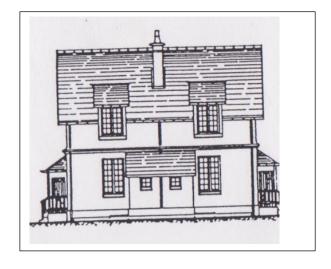


Le Creusot - rue Solferino, maisons de mineurs Cité Villedieu, appelée également cité des mineurs



Un exemple de maison ouvrière de la cité Saint-Eugène (1875). La superficie est d'environ 50 m² Doc écomusée creusot-montceau





Un exemple de maison d'employé de la cité Saint-Sauveur (1905). Les maisons sont jumelées ; chaque logement mesure environ 70 m²



"Le Creusot : l'Avenue Saint-Sauveur" Lotissement de maisons destinées aux employés des usines Schneider, situé dans le quartier Croix-Menée, derrière l'Hôtel-Dieu, construit au début du 20e siècle



Un exemple de maison d'ingénieur (1900-1910). Leur superficie est de 200 à 250 m^2



Boulevard Saint-Quentin 1914 Collection particulière

12 L'éducation

L'éducation fait partie intégrante de la politique paternaliste. Au Creusot, comme à Montceau est mise en œuvre, dès sa promulgation, la loi Guizot de 1833 qui impose à chaque commune la création d'une école publique. Mais, même sans cette loi, les Schneider et les Chagot exigent de leurs ouvriers de savoir lire, écrire et compter pour être embauché. La première école ouvre en Montceau en 1834 et au Creusot en 1837.

L'enseignement est confié aux congrégations religieuses qui consacrent une part importante à l'instruction religieuse. Au Creusot, outre l'enseignement élémentaire les garçons reçoivent une formation professionnelle, alors que les filles ont un enseignement complémentaire en comptabilité ménagère et travaux de couture. A Montceau la formation technique se fait dans la mine où les jeunes garçons descendent à partir de 13-14 ans. En effet, si les écoles Schneider sont des outils de promotion sociale, ce n'est pas le cas des écoles de la Mine.



Le Creusot : les écoles de la Croix-Menée.In Etablissements Schneider, Économie sociale, 1912", page 23.

LES ECOLES DE LA MINE

- [...] « Les salles d'asile reçoivent les enfants des deux sexes, depuis l'âge de trois ans jusqu'à six ans accomplis [...] Ils sont soignés par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ils reçoivent les premières notions de chant et d'instruction. Ils y séjournent depuis huit heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures le soir et y prennent leur repas. Pendant la journée, les mères déchargées du soin de leurs enfants peuvent se livrer aux travaux de l'intérieur de leur ménage ou à des travaux extérieurs, soit pour les triages et criblages des charbons, soit pour toute autre chose, leurs salaires venant augmenter l'aisance de la famille pendant que les enfants recueillent les bienfaits de la première éducation qu'ils ne trouveraient pas chez leurs parents.
- « A l'âge de six ans accomplis, les enfants quittent la salle d'asile et passent dans les écoles primaires, où les deux sexes sont séparés [...].
- « Dans les écoles où ils passent après six ans accompli, les enfants apprennent d'abord à lire et à écrire. On leur donne ensuite des connaissances suffisantes en grammaire, géographie, histoire, calcul et dessin en s'appliquant à faire progresser ceux qui ont des dispositions particulières, surtout sous le rapport du dessin.
- « Les petites filles apprennent, en outre, les travaux manuels auxquels toute bonne ménagère doit être préparée.[...] Enfin on s'applique surtout à l'éducation , c'est-à-dire inculquer aux enfants les principes de discipline, de morale et de religion, qui peuvent faire de bons citoyens et de bonnes mères de famille.

[...]

« Passé treize ans, l'enfant, après avoir acquis l'instruction prescrite par la loi, aborde la travail ; il trouve dans les mines ou les ateliers du jour, des tâches à sa portée et gagne, à mesure qu'il grandit des journées plus que suffisante pour son entretien. »

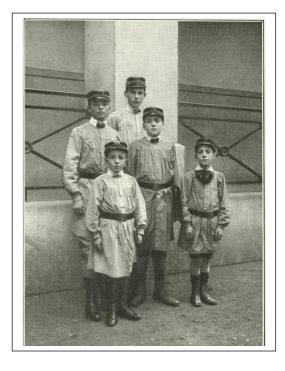
A Burat, La société des Houillères de Blanzy, situation de ses établissements en 1877, Paris, Baudry, 1878







Le Creusot : écoles ménagères – le cours de cuisine, le cours de blanchissage, Le cours de repassage In Etablissements Schneider, Économie sociale, 1912





Le Creusot : Groupe d'adultes et d'enfants (élèves des écoles Schneider : casquettes et ceinturons) photo prise sur le CD1 (= Chemin de grande communication n°1 -route allant de Montcenis à Couches)

Le Creusot : Groupe d'élèves des écoles

Schneider.

In: Les Etablissements Schneider, Economie

sociale, 1912

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

[...]

« III. Arrive en classe à l'heure : au signal donné, cesse immédiatement le jeu ; sur les rangs sois silencieux et bien à ta place, que ton pas soit relevé, ton corps droit, sans raideur ; tes mains hors des poches. Prends déjà l'exactitude et l'allure militaire !

[...]

« V. Prends soin du mobilier de l'école comme s'il t'appartenait ; c'est le meilleur moyen pour toi de démontrer que tu es honnête et que tu sais respecter le bien d'autrui.

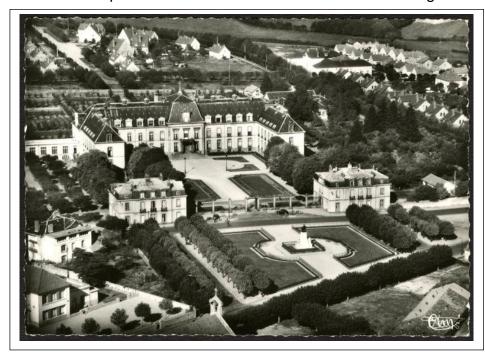
- « VI. En classe
 - a) Sois attentif. Il y va de ton intérêt puisque tu comprendras mieux la leçon, et tu accompliras vis-à-vis du professeur un acte élémentaire de politesse.
 - b) Si le maître veut amener les élèves à découvrir eux-mêmes les idées et la matière de la leçon, fais un effort pour chercher, et si tu as trouvé, lève la main pour répondre clairement.
 - c) Ne sois jamais inerte ; ne laisse rien passer de la leçon qui soit obscur pour toi. Demande respectueusement un complément d'explication que le maître sera heureux de te donner.

[...]

Extrait d'un texte écrit par J.MYARD, chef de service des écoles Schneider, 15 décembre 1909 Doc écomusée creusot-montceau

13 La santé

Les ouvriers du Creusot et les mineurs de Montceau-les-Mines reçoivent des soins gratuits dispensés par les médecins des entreprises, ils sont accueillis dans les hôpitaux construits à l'initiative de la famille Chagot en 1871 à Montceau ou de la famille Schneider en 1894 au Creusot. L'hôtel-Dieu du Creusot est réputé pour sa modernité et la qualité des soins qui y étaient donnés (pour rappeler le rôle de la famille Schneider, une statue d'Henri a été élevée devant l'hôpital et un portrait de Madame Henri Schneider orne encore le hall d'entrée de l'Hôtel-Dieu). Les ouvriers peuvent également recevoir les remèdes distribués gratuitement tous les mois par les pharmacies des hôpitaux ou bénéficier des services des sœurs garde-malades.



"Le Creusot - Hôtel-Dieu" Combier imp., Mâcon carte postale



Hôtel-Dieu du Creusot, salle Saint-Henri - vue d'intérieur : une des salles communes de l'Hôtel-Dieu (où étaient soignés les salariés des Etablissements Schneider) photo parue dans l'ouvrage "Economie sociale" (1912)



Vue intérieure de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu (en service pour les ouvriers et employés des usines Schneider jusqu'à la fin des années 1960)

In : Établissements Schneider, Économie sociale, Paris. Lahure. 1912

14 Les loisirs

Pour inciter l'ouvrier ou le mineur à ne pas fréquenter les cafés, lieux de rencontre, de débats et donc éventuellement d'opposition politique, mais aussi pour éduquer la population, les Schneider et les Chagot sont à l'origine de la création de salles de jeux, de sociétés, sportives, savantes ou musicales.

Indication des associations

1. MONTCEAU-VILLE

Chef-lieu de commune et de canton de 6152 habitants

Harmonie

Société de tir

Fanfare des Anciens élèves des Frères

Société de gymnastique

Société d'escrime

Conférence de Saint-Vincent de Paul

Compagnie des pompiers

Patronage des jeunes gens

Société la Physiophile (histoire naturelle)

Société La Prudence (Banque populaire)

Société de saint-Hubert (Trompes de chasse)

Société de secours mutuel des Anciens militaires

Section nord (fanion rouge et blanc) section sud (fanion bleu et rouge)

Boulangerie coopérative

Caisse d'épargne pour les enfants des écoles

Société des sauveteurs

Bibliothèque et conférences

Union sportive

Comité de direction des sociétés

Comité pour la distribution des secours aux

orphelins

Vélo-club

Patronage d'hommes

Groupe artistique

Fourneau économique du port

Comité du Bulletin

Bureau d'assistance

Fonds de secours de La Prudence

Enfants de Marie

Mères chrétiennes

Patronage de jeunes filles du tissage

Ouvroirs des Dames

D'après l'extrait d'un tableau présentant les œuvres patronales des Chagot à Montceau-Les-Mines exposé à Chicago en1893, in supplément Milieux n° 28. Institut jean-Baptiste Dumay



Le Creusot, Parc Montporcher : l'équipe de football de la Jeunesse ouvrière du Creusot (JOC) à l'occasion du match contre Dudelange (Luxembourg)



Prudent, Gabriel Frédéric, photographe : Broye : Château de Prelay - Colonie de vacances des Établissements Schneider : une ronde - 1936. Tirage photographique de M. Gabriel Frédéric Prudent (1873-1956), Collection Écomusée

15 Les établissements de culte

Maître de forges ou gérant de la mine ont fait édifier plusieurs édifices religieux, églises ou temple protestant au Creusot. La pratique religieuse est considérée comme un élément important de la moralisation de la main d'œuvre et il est très mal vu de ne pas fréquenter l'église.





Le Creusot : l'église Saint-Charles, construite en 1865 Vue de l'abside de l'église (vue sud-est) - on aperçoit les cheminées des usines

Document original Album Schneider 1881 : photo n° 135

Le Creusot, Château de la Verrerie : Dominique Schneider et d'autres communiants sur le perron du Château de la Verrerie, le 6 juin 1954.

Parmi ces édifices, l'église Saint-Henri au Creusot présente un élément de décoration particulièrement intéressant.

Cette église construite à la fin du XIX^é siècle a été placée sous le vocable de Saint-Henri en l'honneur du successeur d'Eugène Ier, Henri qui est à la tête des usines.

Au fond de l'église, le vitrail du chœur (orienté exceptionnellement au sud pour être mis en lumière toute la journée) illustre de façon remarquable, le patronat de droit divin.

En effet, si une grande partie de ce vitrail reprend des thèmes religieux traditionnels, la partie inférieure des baies latérales est beaucoup plus significative.

A la base de ce vitrail sont représentés, à gauche, Madame Henri Schneider sous les traits de Sainte Barbe, patronne des mineurs, tenant la palme et la tour, emblèmes de son martyr. Et à droite, Monsieur Henri Schneider est figuré en saint Eloi, protecteur des forgerons. Il est agenouillé près d'une enclume, les deux mains appuyées sur un marteau de forgeron.



Le Creusot, église Saint-Henri : le vitrail décorant le choeur détail de la partie représentant Sainte-Barbe sous les traits de Mme Henri Schneider (Eudoxie Asselin) détail de la partie représentant Saint Éloi sous les traits de Henri Schneider

16 Les caisses de secours et de prévoyance

A une époque où les accidents et les maladies privaient les ouvriers de revenus, Les Schneider au Creusot et les Chagot à Montceau ont créé des systèmes de « sécurité sociale ».

Dès 1834 Jules Chagot instaure la caisse de secours et de prévoyance qui, financée à parts égales par la Compagnie et les mineurs, assure une aide aux veuves, des retraites aux mineurs âgés, des indemnités journalières en cas d'accident. La caisse de secours participe également au financement des écoles et des soins.

Au Creusot également les Schneider développent tout un système de protection (caisse de secours, d'épargne, de retraite....lls décident dès 1873 (la loi ne l'impose qu'en 1910) d'accorder la retraite aux ouvriers âgés. Plusieurs maisons de retraite sont édifiées pour les accueillir ainsi que les veuves.



Le Creusot : "Asile de vieillards (façade nord)" - il s'agit de la maison protestante de retraite (Rue du Docteur-Rebillard) In : album photographique intitulé "Le Creuzot"



Le Creusot, Maison de retraite St-Henri : "Vieilles à la maison de retraite du Creusot". Tirage photographique de M. Gabriel Frédéric Prudent (1873-1956), membre du photo-club creusotin.

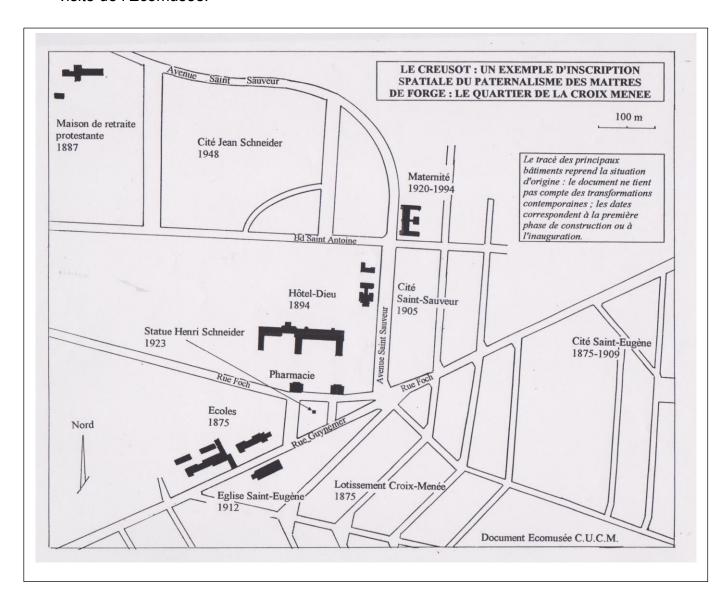


Le Creusot : Une salle-dortoir à la maison de retraite. In : Les Etablissements Schneider, Economie sociale, 1912

Conclusion:

Cette politique a eu pour conséquence de donner aux deux villes des structures urbaines particulières.

Le paternalisme s'inscrit , en effet, dans le paysage urbain. Un parcours dans certains quartiers permet de découvrir le paternalisme et introduit ou complète la visite de l'Ecomusée.



Le Creusot, un exemple d'inscription du paternalisme des maîtres de forges : le quartier de la Croix-Menée. Document écomusée creusot-montceau.

2 Les réponses au paternalisme

21 La reconnaissance

L'empreinte des Schneider se mesure également au nombre de statues élevées à la gloire de la dynastie et qui sont présentes dans l'ensemble de la ville. La plupart de ces statues ont été élevées grâce à des souscriptions populaires.

La plus significative est sans aucun doute celle du fondateur de la dynastie, Eugène ler Schneider. Elle se trouve sur la place à laquelle il a donné son nom. Située à l'origine au centre de la place, la statue a été, en 1982, déplacée. Elle est aujourd'hui à l'orée du parc dans l'angle sud-est de la place.



Lallement, Charles, photographe Le Creusot : la statue d'Eugène 1er Schneider, au centre de la Place Schneider - vue de face – 1881 In : Album Schneider 1881 /Collection Écomusée CCM

Erigée trois ans après la mort d'Eugène Schneider, son inauguration le 10 août 1879 par Ferdinand de Lesseps donne lieu à une fête grandiose. Son financement est assuré par une souscription privée (15 000 personnes) et la participation de l'usine. Elle est l'œuvre de Paul Sédille, architecte, et Henri Chapu, sculpteur prix de Rome 1855 et plusieurs fois primé. Elle s'intitule « La reconnaissance ».

La statue de bronze repose sur un socle élevé en granit. Sur les quatre faces du socle des inscriptions :

Sur le devant de la statue : « A Eugène Schneider / Le Creusot/ MDCCCLXXVIII



Le Creusot : statue « La Reconnaissance » d'Eugène

1 Schneider. Détails : inscription

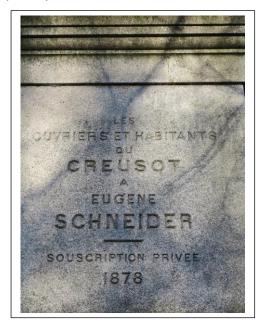
Collection particulière

Sur les côtés : à gauche : MDCCCV : 1805 : date de naissance d'Eugène Schneider.

A droite: MDCCCLXXV: 1875: date de sa mort.

A l'arrière de la statue : « Les ouvriers et habitants du Creusot à Eugène Schneider /

Souscription privée / 1878



Le Creusot : statue « La Reconnaissance » d'Eugène 1 Schneider. Détails : inscription Collection particulière

Dominant l'espace, Eugène Schneider est représenté debout, en redingote, tenant sa cape sur le bras gauche et les deux mains jointes sur une canne à pommeau rond. A ces pieds, un groupe de deux personnages : une femme personnifiant la reconnaissance parle à son fils, un jeune forgeron torse nu en sabots, une paire de tenaille à la main.

La teneur du discours fait par la mère à son fils donne lieu à deux interprétations : la version « officielle » : « regarde ton bienfaiteur », la version plus revendicative : « regarde celui qui t'a volé ta chemise »





Le Creusot : statue « La Reconnaissance » d'Eugène 1^{er} Schneider Détails : Eugène 1^{er} Schneider L'enfant et sa mère

22 Les mouvements sociaux

Au Creusot comme à Montceau-Les-Mines les mouvements sociaux ont été rares et ponctuels jusqu'à la fin du XIX^é siècle.

Les années 1899-1901 marquent un changement radical dans les relations sociales.

Les luttes sociales et politiques au XIX^é siècle au Creusot

Conflits	Causes et revendications	Résultats
13-17 mars 1848	Augmentation des salaires, des garanties contre le chômage, le maintien du salaire pour les ouvriers de plus de 40 ans	Augmentation des salaires accordée, après intervention des représentants du gouvernement. Cette augmentation est supprimée en 1849.
10-16 mai 1850	Les mineurs souhaitent conserver les acquis de la première grève	Echec. L'armée occupe la ville, les « meneurs » sont arrêtés et emprisonnés.
19-28 janvier 1870	Les ouvriers demandent que la caisse de secours soit gérée par les ouvriers.	Refus de Henri Schneider, maire du Creusot. Son père Eugène I ^{er} fait occuper la ville par l'armée et certains soldats fraternisent avec les ouvriers. Le travail reprend, la grève est un échec.
21 mars- 15 avril 1870	Le salaire des mineurs est diminué et la quantité de charbon qui leur est accordée gratuitement est supprimée.	La grève est réprimée et s'achève sans résultat.
4 septembre 1870	Proclamation de la République, Jean- Baptiste Dumay, tourneur est proclamé maire.	Eugène I ^{er} s'enfuit en Angleterre. L'ancien conseil municipal est maintenu, Henri Schneider s'oppose aux mesures sociales proposées par l'ouvrier.
25 mars 1871 La Commune	Le comité républicain socialiste proclame la Commune à l'imitation de ce qui se passe à Partis.	Echec : les militants s'enfuient ou sont arrêtés. Certains sont condamnés, d'autres sont révoqués. Henri Schneider devient maire le 10 mai 1871.
16-17 mai 1899	Les ouvriers des hauts-fourneaux réclament des salaires identiques pour les anciens et les nouveaux embauchés.	Satisfaction mais les tensions sont importantes dans les autres services de l'usine.
29 mai- 2 juin 1899 20 septembre- 10 octobre 1899	Grève générale. Les ouvriers réclament une augmentation des salaires, de meilleures relations avec leurs supérieurs et la suppression des renvois pour fait de grève.	Les deux conflits peuvent être interprétés comme une victoire ouvrière (mais de courte durée). Le syndicat des ouvriers métallurgistes est créé au Creusot le 31 mai 1899 (7000 membres en deux jours). Le second conflit est arbitré par Waldeck-Rousseau, président du conseil, qui rend sa sentence arbitrale 7 octobre : il annonce la création pour la première fois en France de l'institution des délégués ouvriers
13-21 juillet 1900	Le règlement de l'usine est durci et la grève éclate pour essayer d'obtenir les acquis du mouvement précédent.	Echec : l'usine est fermée et de nombreux ouvriers (environ 1200) sont renvoyés ou quittent Le Creusot.

Les luttes sociales et politiques au XIX^é siècle à Montceau-les-Mines

Date	Mouvement	
1821	Arrêt de travail pour demander une augmentation de travail	
1825	Grève	
1852	Grève	
1868	Emeutes contre les « Piémontais »	
1878	Grève	
1882-1884	Manifestations de la « bande noire » mouvement anarchiste	
1888	Première manifestation de la « Bande à Patin » ou à « Palis » (sorte de milice patronale)	
1899	Grève du 6 au 23 juin pour la reconnaissance du syndicat des mineurs et le renvoi de la police de la mine. Victoire et création du syndicat des mineurs.	
1900	Mouvements en janvier, mars et octobre.	
1901	Grève du 21 janvier au 6 juin (108 jours de grève) pour protester contre les licenciements massifs décidés par le nouveau gérant de la Compagnie. Echec.	

Les grèves de 1899-1901 constituèrent un temps fort du mouvement ouvrier et connurent un retentissement national.

Au Creusot elle se déroule dans l'un des plus grands centres ouvriers, réputé pour le calme et l'efficacité de l'organisation du travail.

Elles peuvent être divisées en trois épisodes :

- 29 mai au 3 juin 1899 : les ouvriers métallurgistes demandent une augmentation de salaire et une amélioration des relations à l'intérieur de l'entreprise (autoritarisme). Suite à la médiation du préfet et du sous-préfet, ils obtiennent une augmentation de 25 centimes et crée un syndicat : « le syndicat des ouvriers métallurgistes et similaires » qui reçoit 6000 adhésions le jour de sa création. Mais la direction ne reconnaît pas officiellement l'existence de ce syndicat (les syndicats sont pourtant autorisés depuis 1884).
- 20 septembre au 10 octobre 1899 : le renvoi de 3 ouvriers pour infraction au règlement et la non-reconnaissance du syndicat ouvrier provoquent une grève générale et de nouvelles revendications. Les ouvriers profitent d'un contexte politique favorable : les radicaux, mouvement républicain le plus sensible aux réformes sociales sont au gouvernement depuis le 22 juin.
 - Le 23 septembre 1899, le sous-préfet d'Autun, qui sert d'intermédiaire, apporte à Eugène II Schneider un dossier de réclamations des ouvriers avec, pour chaque revendication la réponse du patron transmise aux ouvriers le lendemain.

Revendications des ouvriers et réponse de l'entreprise, Extrait d'une brochure publiée par MM Schneider & C^{ie}, 1899

Notes des ouvriers	Réponses de Monsieur Schneider		
Politesse des contremaîtres			
Les camarades de la réparation demandent la	J'ai donné des ordres formels pour que tous mes		
politesse des contremaîtres Pouleau, Couteau et	agents soient polis envers les ouvriers. Je crois		
principalement du contremaître Baugras	pouvoir affirmer que ces ordres ont été respectés.		
Maçons à l'entretien			
Les maçons à l'entretien demandent la journée de 10h comme tous les autres maçons.	Nous ne comprenons pas la question. Le salaire des maçons est basé sur une journée de		
	10h de travail. Lorsque les maçons font du temps		
	supplémentaires, il leur est payé en supplément et le plus souvent avec une majoration.		
Suppression des cartes et médailles ¹			
Les camarades de la forge demandent la suppression	Impossible de les supprimer. C"est une mesure		
des cartes et médailles.	d'ordre indispensable dans un service qui occupe près de 300 ouvriers qui ne peuvent être connus		
	individuellement par les portiers.		
	La réponse à cette question a déjà été donnée		
	plusieurs fois.		
	ns payées		
Les camarades de la forge réclament tous que les	Il est de longue tradition à la Forge que, pour certaines		
réparations leur soient payées, en général tout travail	industries, les réparations dont il s'agit incombent aux ouvriers.		
mérite salaire et nous ne pouvons travailler pour rien.	Les tarifs tiennent compte des réparations. Si on les		
	payait à part, il faudrait modifier les tarifs de		
	marchandage.		
Pudo	dlage		
Le puddlage des fours à plaquettes en fer n°2	Rien à modifier aux tarifs en cours qui sont les mêmes		
demande 0f75 d'augmentation à la tonne.	depuis fort longtemps.		
Journées puddleur : 10 F	La réparation des fours est comprise dans les prix des		
Journées 1 ^{er} aide : 7 F 25 Journée 2é aide : 5 F	tarifs. La réponse à cette question a été faite par M		
Limaille payée :	Cornesse.		
2f50 la tonne pour le puddleur	Comodo.		
1f90 la tonne 1 ^{er} aide			
1f25 la tonne 2é aide			
Les puddleurs demandent à être payés des réparations des fours le lundi à raison de 1 F50.			

¹ les cartes et médailles portées par les ouvriers devaient être présentées aux gardes à l'entrée du service. L'accès de toute personne étrangère à chaque atelier était interdit.

Le président du conseil, Waldeck-Rousseau arbitre le conflit et oblige Eugène II Schneider à appliquer les réformes demandées.

Le retentissement national du conflit : l'annonce de la fin de la grève dans « Le figaro » du 10 octobre 1899

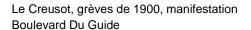
La fin de la grève vue par un journaliste

Aujourd'hui ont lieu les dernières manifestations des grévistes. Ils se sont assemblés place du Guide à 2 heures. Il y avait environ 5 à 6000 assistants. On s'est félicité, on s'est congratulé, puis sur la proposition de M Charlieux, président du comité de la grève, l'assemblée décide que les grévistes présents se rendront en colonne, et à pied, jusqu'à Montchanin où ils porteront à leurs camarades les remerciements des ouvriers du Creusot (les ouvriers et mineurs de Montchanin s'étaient mis en grève par solidarité). Les ouvriers sont partis à 3 heures, toujours avec leurs tambours, clairons et drapeaux. Ils ont fait les manifestations à Montchanin qui les du reste reçus avec un enthousiasme fou. Grévistes du Creusot et de Montchanin ont fraternisé de 4h30 à 6 heures. Puis à 6 heures, par la nuit noire, à peine éclairés par un mince croissant de lune, les Creusotins ont repris le chemin de leur cité. 0 8 heures les grévistes rentrent au Creusot et se séparent définitivement.

J. Limeuil, 10 octobre 1899

- 13 au 25 juin 1900 : les améliorations ne durent pas et, dès juillet 1900, les ouvriers se remettent en grève car les décisions du président du conseil ne sont pas appliquées. Les dirigeants de l'usine ont créé un syndicat patronal appelé « syndicat jaune » qui affronte le syndicat ouvrier dénommé « syndicat rouge ». Suite à une rixe entre les deux syndicats la direction procède à des renvois.

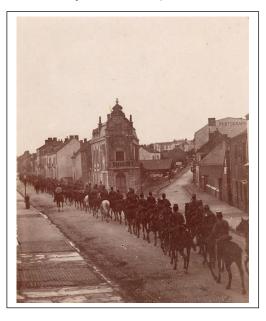






Le Creusot, grèves 1899-1900 Grande manifestation la veille de l'exode (juillet 1900)

Cette grève fut un échec, contrairement aux conflits précédents, les ouvriers ne bénéficièrent pas du soutien du gouvernement et des militants socialistes. La répression fut importante, le tribunal d'Autun prononce plusieurs peines de prisons et les ouvriers les plus militants durent quitter le Creusot, renvoyés des usines ou ayant refusé d'y retourner (le nombre d'ouvriers concernés est estimé à 1200).





Le Creusot, grèves de 1900 Le passage de la troupe / Gendarmes et soldats du 29é devant les usines

A Montceau, encouragés par la victoire des ouvriers du Creusot, les mineurs entament à leur tour un mouvement de protestation.

Le 6 juin 1899 débute une grève générale qui touche 9890 ouvriers et qui entraîne le 8 juin 1899 la création de de « la chambre syndicale des ouvriers mineurs et similaires »qui rassemble, dès le premier jour 8000 adhérents.

Les revendications du syndicat ont un caractère plus politique qu'au Creusot :

- Suppression de la police occulte de la Compagnie (bande à Patin) et renvoi de ses dirigeants.
- Paye par quinzaine
- Aucun renvoi pour fait de grève

L'intransigeance de la Compagnie, qui compte sur la lassitude des grévistes, entraîne la poursuite du mouvement.

Comme au Creusot, l'arrivée des radicaux au pouvoir le 22 juin 1899, débloque la situation. Les 28 et 29 juin des négociations tripartites (représentant du gouvernement, de la Compagnie et des mineurs) aboutissent à la victoire des mineurs, toutes les revendications sont satisfaites.

Le 1^{er} juillet, après 26 jours de grève, le travail reprend. Cependant l'agitation continue et des grèves ponctuelles éclatent.

Un nouveau conflit éclate en décembre 1899 : la création d'un syndicat « jaune » par la Compagnie entraîne une grève générale le 31 décembre avec comme revendications :

- Réintégration des ouvriers renvoyés
- Augmentation des salaires
- Liberté et indépendance des ouvriers en dehors des chantiers
- Suppression : des mises à pied sans motif, des chômages, des rendements pour les jeunes mineurs
- Politesse des ingénieurs et chefs de service envers les mineurs
- Renvoi des mouchards

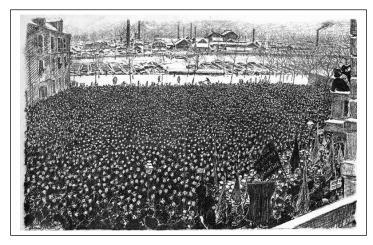
Cette grève s'achève le 8 janvier 1900 sur une intervention du gouvernement qui permet la signature d'un compromis. Mais celui-ci ne donne pas entière satisfaction aux grévistes. La tension se poursuit.

Les mauvais résultats de la Compagnie, liés à l'incapacité de Lionel de Gournay, à assurer la bonne marche de la Compagnie, entraînent le désengagement de la famille Chagot et la création d'une société anonyme.

La nouvelle direction passe un accord avec les mineurs le 6 janvier 1901, mais le 19 janvier 1901 les mineurs du puits Saint Amédée, mécontents de leurs salaires se mettent en grève et entraînent les 9396 salariés de la Compagnie des Mines. La grève est générale le 21 janvier, la Compagnie fait venir la troupe.

Les mineurs s'organisent pour faire face aux difficultés quotidiennes renforcées par un hiver rigoureux, c'est l'apparition des premières soupes populaires.

Après 100 jours de conflit, les mineurs à bout de ressources, reprennent le travail le 6 mai 1901 sans qu'aucune revendication n'ait été satisfaite. La grève est un échec complet. La Compagnie ne réembauche pas tous les salariés, 1578 personnes se retrouvent sans travail. Le syndicat des mineurs connaît une baisse d'effectifs considérable.



Manifestation devant la mairie, *La vie illustrée*, n°125, 8 mars 1901, p 381, dessin de GRANDJOUAN